

*La chasteté conjugale : éclairages théologiques et spirituels*

Guillaume Derville\*

Université pontificale de la Sainte-Croix (Rome) - 20 octobre 2014

*Sommaire : I. La bonté de la vie et l'appel universel à la sainteté : 1) L'éclipse de Dieu ; 2) Qu'est-ce que la sainteté ? 3) La sécularité. II. La vie conjugale dans le Christ 1) La grâce du sacrement ; 2) L'acte conjugal est un acte d'amour ouvert à la vie ; 3) Avec l'aide de Dieu et l'effort personnel. III. Paternité responsable et méthodes naturelles : 1) Volonté « contraceptive » et volonté « non-conceptive » ; 2) Paternité responsable ; 3) Peut-on parler de chasteté à ceux qui ne croient pas ? Conclusion : des foyers lumineux et joyeux.*

Nous voici réunis en action de grâce pour la béatification de l'auteur de *Humanae Vitae*, le pape Paul VI, par le pape François. Votre présence m'inspire respect et admiration. Vous cherchez à vivre l'esprit de l'Évangile tel que l'Église nous l'a fidèlement transmis, et notamment quant au mystère du mariage, sanctifié par le Christ à Cana. Vous en témoignez aussi.

Peu parlent de la chasteté chastement, disait Pascal<sup>1</sup>. N'est-il pas vrai qu'aujourd'hui peu parlent de chasteté, tout court ? Une catholique pratiquante de plus de 80 ans me disait récemment qu'elle n'avait vu prêcher sur la pureté chrétienne qu'une seule fois dans sa vie. Quant au philosophe Rémi Brague il confesse publiquement qu'il n'a jamais entendu une homélie sur ce sujet<sup>2</sup> : certes, ce n'est pas le plus important, mais peut-on l'éluder ?

Ce n'est pas simplement la mise en pratique de la morale conjugale qui est interpellée par l'encyclique *Humanae Vitae*, mais c'est toute l'anthropologie chrétienne. Mes propos s'inscrivent dans un horizon essentiel pour les baptisés : celui de la bonté de Dieu, de sa miséricorde et de son appel à participer à la vie divine. Paul VI affirme au début de son encyclique que « le problème de la natalité doit être considéré [...] dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et sa vocation, non seulement naturelle et terrestre, mais aussi surnaturelle et éternelle<sup>3</sup> ».

Je vous invite donc à réfléchir ensemble et par élévation sur la question de la paternité responsable. Je n'entrerai pas dans les questions médicales qui relèvent plutôt des spécialistes et des conjoints eux-mêmes.

Au plan de la théologie morale, les fondements de l'enseignement catholique sont exposés particulièrement par le Concile Vatican II dans sa Constitution pastorale *Gaudium et spes*, ou encore, quant à la réflexion et l'expérience, par des textes comme *Amour et responsabilité* de Karol Wojtyła, ou les catéchèses de Jean-Paul II à partir de la Bible, et notamment des trois premiers chapitres de la Genèse.

---

\* Professeur à la faculté de théologie de l'université pontificale de la Sainte-Croix (Rome), Mgr Derville a publié notamment *Sur les ailes de l'aurore. Pureté, mariage et célibat apostolique*, Lethielleux / Parole et Silence, Paris 2012.

<sup>1</sup> Cf. Blaise Pascal, *Pensées*, in *Œuvres complètes*, Seuil, Paris 1963, Lafuma-Brunschvicg, 655-377.

<sup>2</sup> Cf. Rémi Brague, in *Le Monde*, 30 septembre 2013.

<sup>3</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 25 juillet 1968, 7.

Je souhaiterais évoquer quelques aspects du message de *Humanae Vitae* en trois temps. D'abord, rappeler le message chrétien sur la bonté de la vie dans la perspective de l'appel universel à la sainteté ; décrire ensuite quelques traits de la vie conjugale dans le Christ, pour mieux cerner enfin ce qu'est la paternité responsable, en relation avec une vertu dont presque personne ne parle aujourd'hui, la chasteté, vertu que j'aime appeler, avec la tradition spirituelle et saint Josémaria, qui est l'inspirateur de cette université, la sainte pureté.

### *I. La bonté de la vie et l'appel universel à la sainteté*

Paul VI affirme dans les premières pages de son encyclique que « l'amour conjugal révèle sa vraie nature et sa vraie noblesse quand on le considère dans sa source suprême, Dieu qui est amour (cf. 1Jn 4, 8), “le Père de qui toute paternité tire son nom, au ciel et sur la terre” (Ep 3, 15) ». Avant d'entrer dans le vif du sujet (la chasteté conjugale), il est utile à mes yeux de rappeler trois points essentiels : la primauté de Dieu, dont la question même de l'existence est aujourd'hui facilement ignorée ; l'appel de son amour, qui est appel la sainteté, et qui s'adresse à tous ; la position du fidèle laïc et particulièrement ce qu'est la sécularité.

#### *1) L'éclipse de Dieu*

La vie dépend de Dieu, « *dator vitae* », « *Dominus et vivificans*<sup>4</sup> » : il est « *auctor* », auteur de toutes choses. Le magistère de Benoît XVI a fondamentalement diagnostiqué « la crise de Dieu ». Joseph Ratzinger a tenu un jour à citer un important discours de Johann Baptist Metz, qui affirme que la crise qui a affecté le christianisme européen n'est plus de façon primaire une crise de l'Église, mais que plus profondément « la crise est devenue une crise de Dieu<sup>5</sup> ». L'absence de Dieu dans nos vies est pour ainsi dire pacifiquement vécue, du moins en apparence. Car avec l'éclipse de Dieu, nous voyons que « les dieux sont partout<sup>6</sup> » : c'est le retour aux idoles. La volonté du Concile Vatican II était de redonner à Dieu toute sa primauté. Voilà pourquoi les Pères conciliaires souhaitaient un approfondissement de la foi qui perdait son sel dans la société si changeante de l'après-guerre.

Je note avec Rémi Brague que « le séculariste est celui que la logique immanente de sa position obligerait (s'il était conséquent avec ses propres principes) à agir comme si l'humanité devait ne durer qu'un siècle<sup>7</sup> » ; et que « l'inventeur du mot “sécularisme”, Holyoake, était connu comme défenseur du contrôle des naissances par contraception<sup>8</sup> ». De fait, saint Jean-Paul II a pu affirmer que « la culture abortive est particulièrement

---

<sup>4</sup> Cf. Catéchisme de l'Église Catholique, 202.

<sup>5</sup> Johann Baptist Metz, cité par Joseph Ratzinger in Intervention sur l'œcologie de la Constitution *Lumen gentium* au congrès international sur la mise en œuvre du Concile œcuménique Vatican II organisé par la Comité du Grand Jubilé de l'an 2000, 27 février 2000. Repris dans Joseph Ratzinger, *Faire route avec Dieu. L'Église comme communion*, Parole et silence, Paris 2003, 114.

<sup>6</sup> Chantal Delsol, *Les pierres d'angle. À quoi tenons-nous ?*, Cerf, Paris 2014, 220 ; cf. 225.

<sup>7</sup> Rémi Brague, *Modérément moderne*, Flammarion, Paris 2014, 148.

<sup>8</sup> Ibidem, note 2.

développée dans les milieux qui refusent l'enseignement de l'Église sur la contraception<sup>9</sup> ». Car le chrétien regarde l'éternité dans la certitude que ce monde est bon parce qu'il est né des mains de Dieu. Nous pouvons sans crainte « aimer le monde passionnément<sup>10</sup> ». C'est un monde ouvert à la transcendance de Dieu. « Rien ne peut être étranger au zèle du Christ. Si nous cherchons la profondeur théologique, [...] nous ne pourrions pas dire qu'il y ait des réalités — bonnes, nobles, voire indifférentes — exclusivement profanes, dès lors que le Verbe de Dieu a fixé sa demeure parmi les enfants des hommes, dès lors qu'Il a eu faim et soif, qu'Il a travaillé de ses mains, qu'Il a connu l'amitié et l'obéissance, qu'Il a éprouvé la douleur et subi la mort<sup>11</sup> ». Comme l'a formulé Ocariz<sup>12</sup>, ici le concept de réalités qui ne soient pas « exclusivement profanes » n'est pas une sacralisation, mais simplement l'affirmation qu'il s'y trouve la mystérieuse présence du Christ en qui, par qui et pour qui tout a été créé (cf. Col 1,15-17) : « toutes choses subsistent en lui » (v. 17). Aussi, dira saint Josémaria, « il y a *quelque chose* de saint, de divin, qui se cache dans les situations les plus ordinaires<sup>13</sup> ».

Or Dieu non seulement est créateur mais « la création est une réalité actuelle et permanente, et pas seulement ni essentiellement un commencement temporel absolu. Le fait d'être créature est la condition métaphysique radicale de tout ce qui existe (sauf Dieu) : chez les créatures, exister c'est avoir l'être actuellement reçu – participé – de l'Être absolu qui est Dieu<sup>14</sup> ». Une manifestation de cette création continue est notamment le fait que « l'Église enseigne que chaque âme spirituelle est immédiatement créée par Dieu – elle n'est pas “produite” pas les parents<sup>15</sup> ». C'est une des raisons pour lesquelles je n'emploie pas l'expression vulgaire « faire un enfant ».

Benoît XVI écrivait en 2008 une lettre au diocèse de Rome qui diagnostiquait « une atmosphère diffuse, une mentalité et une forme de culture [qui] conduisent à douter de la valeur de la personne humaine, de la signification même de la vérité et du bien, en dernière analyse, de la bonté de la vie<sup>16</sup> ». Cela est diamétralement opposé au cinquième commandement, car pour l'Église « la vie humaine est sacrée parce que, dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin<sup>17</sup> ». Cette relation culmine dans

<sup>9</sup> Saint Jean-Paul II, Encyclique *Evangelium vitae*, 25 mars 1995, 13.

<sup>10</sup> Saint Josémaria, *Entretiens*, Le Laurier, Paris 2014, 113. Les œuvres de saint Josémaria Escriva (1902-1975), fondateur de l'Opus Dei (1928), sont disponibles en français : [editions@lelaurier.fr](mailto:editions@lelaurier.fr) et site <http://fr.escrivaworks.org/>

<sup>11</sup> Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, Le Laurier, Paris 2009, 112.

<sup>12</sup> Cf. Fernando Ocariz, *Quale impulso può ricevere la Teologia dall'insegnamento di san Josemaría?*, in Convegno internazionale “*San Josemaría e il pensiero teologico*”, université pontificale de la Sainte-Croix, 14-16 novembre 2013, publié in *San Josemaría e il pensiero teologico* (éd. Javier López Díaz), Vol. I, EDUSC, Rome 2014, 63-77.

<sup>13</sup> Saint Josémaria, *Entretiens*, 114.

<sup>14</sup> Fernando Ocariz, *Sobre Dios, la Iglesia y el mundo. Rafael Serrano entrevista al Vicario general del Opus Dei*, Rialp, Madrid 2014, 43.

<sup>15</sup> Catéchisme de l'Église catholique, 366.

<sup>16</sup> Benoît XVI, Lettre au diocèse de Rome sur le devoir urgent de la formation des nouvelles générations, 21 janvier 2008.

<sup>17</sup> Catéchisme de l'Église catholique, 2258, citant Congrégation pour la doctrine de la foi, Instr. *Donum vitae*, intr., 5.

l'adoption filiale, qui est une participation à la vie trinitaire et que nous pouvons appeler tout simplement la sainteté.

## 2) *Qu'est-ce que la sainteté ?*

La chasteté conjugale est indissociable de l'appel à la sainteté dans le mariage. Dieu seul est saint. Aussi chantons-nous à Dieu dans le *Gloria* : « *Tu solus sanctus* ». Nul n'est saint sur terre. Pourtant l'Ancien Testament appelle l'homme à la sainteté en se référant à celle de Dieu (cf. Lv 20,26). Le Concile Vatican II a pour message central cet appel, comme l'a souligné Paul VI<sup>18</sup>. Le chapitre cinq de la Constitution *Lumen Gentium* s'intitule justement : « L'appel universel à la sainteté dans l'Église » (« *De universali vocatione* »). Il cite ces versets du Nouveau Testament : « La volonté de Dieu, c'est votre sanctification » (1Th 4,3) ; « Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait. » (Mt 5,48)<sup>19</sup>. *Lumen gentium* commente alors : « Sur tous en effet [Jésus] a répandu l'Esprit Saint, pour les mouvoir de l'intérieur à aimer Dieu de tout leur cœur, de toute leur âme, de tout leur esprit, de toutes leurs forces (cf. Mc 12,30) et à s'aimer les uns les autres comme le Christ les a aimés (cf. Jn 13,34 ; 15,12) ».

C'est en effet l'Esprit Saint qui nous sanctifie : la primauté de l'action divine est affirmée et elle est efficace notamment dans ces grandes actions de Dieu que sont les sacrements. En même temps, « les disciples du Christ, appelés par Dieu non pas selon leurs œuvres, mais selon son dessein gracieux, et justifiés en Jésus, le Seigneur, sont véritablement devenus dans le baptême de la foi fils de Dieu et participants de la nature divine et, par conséquent, réellement saints. Cette sanctification qu'ils ont reçue, il faut donc qu'avec l'aide accordée par Dieu ils la gardent dans leur vie et la portent à son achèvement<sup>20</sup> ».

Nous sommes donc saints « déjà et pas encore » : c'est le propre du temps de l'Église, le temps de l'Esprit Saint. Qu'est-ce que la sainteté ? Il y a une sainteté ontologique reçue au baptême : je suis fils de Dieu ; et il y a une sainteté morale, qui est le déploiement de cette filiation divine dans l'agir personnel et qui est liée à la pratique des vertus. « Dieu en effet de nous a pas appelés à l'impureté, mais à la sainteté. C'est pourquoi celui qui méprise [ces préceptes] méprise non pas un homme, mais Dieu qui vous a fait don de son Esprit Saint » (1Th 4,7-8). Ce perfectionnement auquel nous sommes appelés signifie valoriser nos capacités : nous devons faire fructifier nos talents ; dans l'éducation des enfants, par exemple, si les parents savent bien que ceux-ci sont nés « de leur projet existentiel<sup>21</sup> », ils doivent aussi cultiver l'humilité de découvrir et de respecter ce que Dieu donne et ce qu'il demande, au lieu de projeter de simples perspectives personnelles, parfaitement légitimes le cas échéant.

La sainteté est essentiellement la plénitude de la filiation divine, une participation à la vie du Christ. C'est la communion avec Dieu dans le Christ par l'Esprit Saint. Nous participons à la génération éternelle du Fils par le Père. Écoutons cette formidable

<sup>18</sup> Bienheureux Paul VI, Motu proprio *Sanctitas clarior*, 19 mars 1969 : « *quae quidem ad sanctitatem invitatio peculiarissima habetur tamquam proprietas ipsius conciliaris magisterii eiusque veluti ultimus finis* ».

<sup>19</sup> Cf. Concile Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 39-40.

<sup>20</sup> Concile Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 40.

<sup>21</sup> Javier Echevarría, *Eucaristía y vida cristiana*, Rialp, Madrid, 2005, 140.

affirmation de Jean-Paul II : « Nous savons que l'homme vient au monde grâce à ses parents. Nous confessons que venu dans le monde par l'intermédiaire de parents terrestres qui sont le père et la mère il renaît à la grâce du baptême en s'immergeant dans l'amour du Christ crucifié, pour recevoir la participation à cette vie que le Christ lui-même a révélée par sa résurrection. Par la grâce reçue dans le baptême, l'homme participe à la naissance éternelle du fils par le père puisqu'il devient fils adoptif de Dieu : fils dans le Fils<sup>22</sup> ».

Or « la sainteté chrétienne est susceptible de réalisations diverses, voire partiellement divergentes, d'après la condition de vie de chacun<sup>23</sup> ». Les documents ecclésiaux désignent par *laici* ou *christifideles laici* (littéralement : fidèles du Christ qui sont laïcs) les chrétiens ou baptisés dont la vocation et la mission sont d'ordonner les réalités temporelles – travail, famille, culture, politique, loisirs, santé, maladie – vers le Royaume de Dieu, en étant comme le ferment dans la masse. Vatican II dit que le laïc agit « de l'intérieur du monde<sup>24</sup> ». L'expression : « les laïcs doivent aller au monde » n'a pas de sens pour moi, puisqu'ils y sont déjà. Il leur revient d'y ordonner toutes choses « selon Dieu », unis au Christ, avec la grâce de l'Esprit Saint.

« Nous autres gens des rues<sup>25</sup> » disait Madeleine Delbrêl. En ce sens saint Josémariá aime parler de « chrétiens courants », non pas au sens de faire du jogging, mais au sens de la normalité ordinaire. Il ajoutait que « pour apaiser les âmes, d'une paix véritable, pour transformer la terre, pour chercher Dieu Notre Seigneur dans le monde et à travers les choses du monde il n'y a pas d'autre moyen que la sainteté personnelle<sup>26</sup> ».

Tous les baptisés sont fidèles. Ceux qui ne sont pas ministres sacrés ni religieux sont laïcs. Ce n'est pas du laïcisme que de proclamer l'autonomie des réalités terrestres, ce n'est pas de la laïcité que de refuser que la foi ait ses manifestations dans la société. En Europe il faudrait parfois « laïciser la laïcité elle-même<sup>27</sup> », car elle est devenue une religion, et sans Dieu, chose qui conduit au totalitarisme. La bonne laïcité est plutôt le respect des caractéristiques de la société et de l'État, et donc des libertés humaines, et notamment de la liberté religieuse. Il est impossible d'offrir ici ne fût-ce qu'un rapide survol historique sur la question de l'identité des laïcs et de leur autonomie. Qu'il suffise de rappeler que, au temps du Décret de Gratien (XII<sup>e</sup> siècle), le laïc était trop souvent un récepteur passif de la doctrine et des sacrements, et non pas un sujet actif de la mission ecclésiale. À une autre époque, avec l'Action catholique, l'apostolat laïc fut conçu comme une participation à la mission de l'Église identifiée en fait avec la

<sup>22</sup> Saint Jean-Paul II, Homélie à Nurcie, 23 mars 1980.

<sup>23</sup> Gustave Thils, *Sainteté chrétienne. Précis de théologie ascétique*, Lannoo (Tielt) - Desclée de Brouwer, Paris 1963, Introduction, p. XII.

<sup>24</sup> Concile Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 31 ; cf. saint Jean-Paul II, Exh. apost. *Christifideles laici*, 15 : « Les images évangéliques du sel, de la lumière et du levain, bien qu'elles s'adressent indistinctement à tous les disciples de Jésus, s'appliquent de façon toute spéciale aux fidèles laïcs. »

<sup>25</sup> Cf. Madeleine Delbrêl, *Nous autres gens des rues*, « Livre de vie », Seuil, Paris 1971.

<sup>26</sup> Saint Josémariá Escriva, *Amis de Dieu*, Le Laurier, Paris 2000, 294.

<sup>27</sup> Cf. Alain Finkielkraut, *L'identité malheureuse*, Stock, Paris 2013, 45, expression que Finkielkraut empreinte à Christian Baudelot, in Christian Baudelot, Marie Cartier et Christine Detrez, *Et pourtant ils lisent...*, Seuil, Paris 1999.

hiérarchie dont on devenait la *longa manus*. Puis on est arrivé à la collaboration à la mission de la hiérarchie dans les conditions propres à la vie séculière. Pie XII affirma : « les laïcs sont l'Église<sup>28</sup> » ; le Concile Vatican II, enfin, a proclamé la grandeur de la vocation et de la mission des fidèles laïcs.

### 3) *La sécularité*

Une mission des laïcs, et non des moindres, c'est le témoignage d'une vie conjugale pure : ainsi la famille peut devenir un véritable espace spirituel. C'est une mission qui s'inscrit dans le monde tel qu'il est. Cela n'est pas indifférent quant aux joies et aux difficultés du mariage. Avant donc d'aborder directement la questions de la chasteté conjugale, je souhaite planter ici le décor de la sécularité.

« Il n'est pas possible de séparer, chez le Christ, son être de Dieu-Homme de sa fonction de rédempteur. Le Verbe s'est fait chair et Il est venu sur la terre *ut omnes homines salvi fiant* (cf. 1 Tm 2, 4), pour sauver tous les hommes<sup>29</sup> ». L'apostolat est uni à la recherche de la sainteté et, comme elle, il grandit dans la charité. C'est notamment le message essentiel du Décret *Apostolicam actuositatem*. C'est dans le monde que nous devons nous sanctifier. « *Sanctus, sanctus, sanctus...* La sainteté transcendante, pour ainsi dire 'hors du monde',... *Benedictus qui venit in nomine Domini...* devient dans le Christ la sainteté 'dans le monde'. Elle devient la sainteté du mystère pascal<sup>30</sup> ». Les premiers chrétiens se trouvaient dans le monde. Saint François de Sales fait mention de cela, tout en évoquant d'autres saints au cours des siècles : il cite ainsi Lydia et Crépin dans leurs boutiques ; Anne, Monique, Aquila et Priscille dans leurs ménages ; Sébastien et Maurice dans les armes ; Louis et Édouard sur le trône. Il ajoute d'ailleurs non sans humour : « Il est même arrivé que plusieurs aient perdu la perfection dans la solitude<sup>31</sup> » !

Le Concile Vatican II signale un point essentiel pour l'identité des laïcs : la sécularité. Nous lisons ainsi dans *Lumen gentium* que « le caractère séculier est propre et particulier aux laïcs<sup>32</sup> ». La sécularité est en quelque sorte une dimension qui définit le laïc comme tel<sup>33</sup> en ce sens qu'il accomplit sa tâche principale dans l'Église en travaillant dans le monde : en construisant la cité conformément à l'Évangile. La sécularité peut être envisagée comme une attitude spirituelle qui affirme à la fois la consistance et la valeur des choses temporelles nées de la Création et l'ouverture du monde à la transcendance<sup>34</sup>. Sécularité ne rime pas avec christianisme facile. Tertullien exprime clairement ce défi dans la société païenne de son temps : « Vivre avec les païens ce n'est pas avoir les mêmes coutumes qu'eux. Nous vivons avec tous, nous nous réjouissons

<sup>28</sup> Pie XII, in AAS 38 (1946) 149.

<sup>29</sup> Saint Josémaría Escriva, *Quand le Christ passe*, 106.

<sup>30</sup> Saint Jean-Paul II, *Don et mystère*, Bayard Éditions – Cerf – Fleurus – Mame – Téqui, Paris 1996, 101-102.

<sup>31</sup> Saint François de Sales, *Introduction à la vie dévote*, André Molin, Lyon 1720, Chap. III, 14.

<sup>32</sup> Concile Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 31 : « *Laicis indoles secularis propria et peculiaris est* ». Cf. Jean-Paul II, *Christifideles laici*, 15 : « La condition ecclésiale des fidèles laïcs est définie dans sa racine à partir de la nouveauté chrétienne et caractérisée par son caractère séculier ».

<sup>33</sup> Cf. José Luis Illanes, *Tratado de teología espiritual*, Eunsa, Pamplona 2007, 323.

<sup>34</sup> Cf. José Luis Illanes, « *Secularidad* », in César Izquierdo - Jutta Burggraf – Félix María Arocena (éd.), *Diccionario de Teología*, Eunsa, Pamplona 2006, 926-932.

avec eux parce que nous avons en commun la nature, pas les superstitions. Nous avons la même âme, pas le même comportement ; nous sommes copossesseurs du monde, non de l'erreur<sup>35</sup> ». Souvent peut-être aurons-nous à assumer ce conseil de Paul Claudel à Jacques Rivière qui rêvait de partir pour la Chine : « Restez où vous êtes et dans la voie qui vous est tracée<sup>36</sup> ».

Saint Jean-Paul II a montré son intérêt pour la condition authentique des laïcs : « Ainsi, l'être et l'agir dans le monde sont pour les fidèles laïcs une réalité non seulement anthropologique et sociologique, mais encore et spécifiquement théologique et ecclésiale. Dans leur situation au milieu du monde, en effet, Dieu manifeste son dessein et leur communique leur vocation particulière de “chercher le règne de Dieu précisément à travers la gérance des choses temporelles qu'ils ordonnent selon Dieu”<sup>37</sup> ». Il s'agit d'accompagner le grand mouvement d'*exitus* et de *reditus* de toutes choses depuis et vers Dieu, comme dit Thomas d'Aquin ; tout ce qui est sorti des mains de Dieu doit y retourner : c'est l'économie du salut<sup>38</sup>. Certes, nous devons travailler face à l'éternité sans attendre forcément de voir les fruits de nos efforts ici-bas<sup>39</sup>.

J'oserais dire que chacun doit se sanctifier dans le monde mais aussi dans « son monde », c'est-à-dire d'abord en accomplissant son devoir d'état. Saint Josémaria nous invite à ne pas fuir la réalité : « Vivre saintement la vie ordinaire. [...] Par ces mots, j'entends le programme tout entier de vos préoccupations quotidiennes. Laissez donc les rêves, les faux idéalismes, les fantaisies, en un mot, ce que j'ai coutume d'appeler la *mystique du si* — ah ! si je ne m'étais pas marié, ah ! si je n'avais pas cette profession, ah ! si j'avais une meilleure santé, ah ! si j'étais jeune, ah ! si j'étais vieux ! — et, en revanche, tenez-vous-en à la réalité la plus matérielle et la plus immédiate, car c'est là que se trouve le Seigneur<sup>40</sup> ».

Avant de considérer de manière spécifique la vie familiale, il faut mentionner la sanctification du travail, laquelle, suivant le message de saint Josémaria, admet trois perspectives : sanctifier son travail : bien le faire, professionnellement, avec sens chrétien et compétence, et donc bien le terminer, en prenant soin des détails : c'est la matérialité du travail bien fait ; se sanctifier dans son travail : s'unir au Christ et grandir en vertu (joie, sincérité par exemple), faire du travail une œuvre d'amour ; sanctifier les autres

<sup>35</sup> Tertullien, *De idolatria*, 1, 4, 5

<sup>36</sup> Jacques Rivière – Paul Claudel, *Correspondance (1907-1914)*, Paris, Plon, Col. « Livre de vie », 35, Paris 1963, 51-52 (25 mai 1907). Claudel continuait : « Acceptez la croix que Dieu vous donne à porter. Vous pouvez faire beaucoup de bien dans l'université [...]. Si Dieu n'avait pas eu besoin de vous où vous êtes, il ne vous y aurait pas mis. Une fois dans ma vie, j'ai essayé de sortir du chemin qui m'était tracé pour ce que je pensais meilleur, et il en est résulté pour moi une catastrophe effroyable ».

<sup>37</sup> Saint Jean-Paul II, Exh. apost. *Christifideles laici*, 15, citant *Lumen gentium*, 31.

<sup>38</sup> Cf. Jean-Pierre Torrell, *Encyclopédie Jésus le Christ chez saint Thomas d'Aquin*, Cerf, Paris 2008, 1095 : « le schéma *exitus-reditus* commande le plan de la Somme » ; ibidem, 21, 703.

<sup>39</sup> Cf. Henri de Lubac, *Le drame de l'humanisme athée*, in *Œuvres complètes II*, Cerf 2000, 108 : « Il n'a pas été promis aux chrétiens qu'ils seraient toujours le plus grand nombre. (Il leur a plutôt été annoncé le contraire). Ni qu'ils paraîtraient toujours les plus forts et que les hommes ne seraient jamais conquis par un autre idéal que le leur. Mais en tout cas, le christianisme n'aura jamais d'efficacité réelle, il n'aura jamais d'existence réelle et ne fera jamais lui-même de conquêtes réelles que par la force de son esprit à lui, par la force de la charité ».

<sup>40</sup> Saint Josémaria, *Entretiens*, 116.

grâce au travail (loyauté, bienveillance, esprit de service, témoignage chrétien de la vie, sens du dialogue). Ce concept de travail n'exclut pas l'importance de tâches qui incombent aux fidèles comme tels, comme la catéchèse, la participation à la liturgie et à la charité de l'Église, et qui ne les cléricalisent aucunement<sup>41</sup>.

En s'incarnant le Christ s'est unit d'une certaine manière à toute la réalité de l'homme et à toute la création<sup>42</sup>. Le laïc doit imprégner la société d'esprit chrétien : favoriser le vivre-ensemble, exercer avec une mentalité laïque sa liberté et assumer ses responsabilités, construire cette unité de vie qui consiste à chercher et aimer Dieu en tout. « Unité de vie » : il y a dans cette expression élevée au rang de concept essentiel par Josémaria Escriva l'idée de cohérence, de ce que l'on appelle depuis le XXème siècle « l'authenticité » d'une personne, et qui renvoie au fond à la véracité de Dieu. Tout cela va de pair avec l'appel à porter un « regard contemplatif<sup>43</sup> » sur la vie, un certain émerveillement.

## II. La vie conjugale dans le Christ

L'amour humain entre l'homme et la femme est au centre de la vie ordinaire de beaucoup de gens<sup>44</sup>. Un lieu essentiel de sanctification est en effet le mariage, qui est alliance et signe, dit Jean Paul II, « non seulement du grand mystère caché en Dieu, mais encore, et surtout, du mystère qui s'accomplit dans le fait que le Christ qui a aimé l'Église par un acte d'amour rédempteur et s'est donné pour elle, s'est par ce même acte uni de manière nuptiale à l'Église, comme s'unissent l'un à l'autre mari et femme dans le mariage institué par le Créateur<sup>45</sup> ». Dans cette union indissoluble est assumé le « risque de la liberté », qui est une « liberté pour... », c'est-à-dire une liberté qui est finalisée et qui, loin d'être indétermination absolue, se réalise dans le don de soi<sup>46</sup> : aimer et se savoir aimé.

Car de toutes manières le mariage est un sacrifice de la propre vie : tout le contraire de la facilité ! Il s'agit de rendre son conjoint heureux dans une vie commune. Dans ce projet qui se réalise progressivement, et où la patience est le fruit d'un amour perspicace qui voit plus loin que le moment présent, beaucoup de facteurs interviennent : la chasteté harmonise et oriente l'amour ; la communication interpersonnelle, essentielle entre conjoints, suppose du temps pour écouter et parler, ce qui demande à tous deux (plus souvent au mari, peut-être moins doué en l'occurrence) un effort d'intelligence des personnes et des situations. Cette intelligence émotionnelle permet de se mettre à la place de l'autre, chose impossible et réellement indésirable au sens strict, mais idéalement utile pour mieux comprendre et donc aimer quelqu'un. La

---

<sup>41</sup> Cf. Pedro Rodríguez, *Opus Dei: Estructura y Misión. Su realidad eclesiológica*, Ediciones Cristiandad, Madrid 2011, 138.

<sup>42</sup> Cf. Jean-Paul II, Homélie pour la béatification de Josémaria Escriva, 17 mai 1992, citant l'encyclique *Dominus et vivificantem*, 50.

<sup>43</sup> Saint Jean-Paul II, Enc. *Evangelium vitae*, 83; cf. ibidem, 84.

<sup>44</sup> Cf. saint Josémaria, *Entretiens*, 121.

<sup>45</sup> Saint Jean-Paul II, *Homme et femme il les créa*, cit., 8 septembre 1982, 513.

<sup>46</sup> Cf. Lluís Clavell, *La libertad ganada por Cristo en la Cruz*, Romana 33 (2001) 264-266.

communication interpersonnelle s'élargit aux enfants, aimés pour eux-mêmes<sup>47</sup>, et à toute la famille, dans le souci d'éviter une rupture du dialogue entre les générations<sup>48</sup>, dialogue nécessaire pour la transmission de la foi et de la culture qui en est en quelque sorte l'incarnation. Je mentionnerai seulement l'importance des repas en famille et leur valeur éducative, qui d'ailleurs ne manque pas de saveur évangélique : que l'on pense aux repas du Christ et à la dernière Cène ! Les connotations eschatologiques, liturgiques et mystiques en sont manifestes dans l'Apocalypse : « Si quelqu'un entend ma voix et ouvre la porte, j'entrerai chez lui, je souperai avec lui et lui avec moi » (Ap 3, 21).

### 1) *La grâce du sacrement*

L'accueil de la grâce sacramentelle du mariage est fondement de la vérité du don réciproque, de l'action de grâces, du pardon renouvelé et de l'espérance commune de fidélité et de sainteté. Toute la vie peut être un constant renforcement des liens du mariage. La grâce du sacrement est une aide puissante pour en remplir les engagements : la vie des conjoints a une structure sacramentelle, celle d'une participation mystérieuse à l'union du Christ et de l'Église (cf. *Ép* 5, 21-33). L'offrande de soi-même et l'acceptation de celle de l'autre vont de pair : c'est l'auto-donation réciproque des époux. Lors de la bénédiction nuptiale, alors qu'ils se sont déjà donné le sacrement du mariage, l'Église demande pour eux la grâce de l'Esprit Saint afin qu'ils soient fidèles au lien conjugal ; elle implore sur eux la plénitude de la paix, une entière communion des esprits, une égale dignité, un amour mutuel pour toujours, à l'image de l'amour du Christ pour son Église. La foi, une vie intègre et le témoignage personnel des époux sont encore demandés à Dieu, qui est invoqué afin qu'ils puissent voir les enfants de leurs enfants et parvenir un jour à la vie éternelle. Comme l'explique saint Thomas, l'union de l'homme et de la femme, dans ce sacrement, représente symboliquement celle du Christ et de l'Église, et le mariage, pour correspondre à ce qu'il figure, ne peut être qu'une unité indissoluble<sup>49</sup>. Le mariage ne se réduit certes pas à la catégorie de symbole de l'union entre le Christ et l'Église. C'est un sacrement qui est un signe réel, qui signifie et à la fois participe à l'union du Christ et de l'Église. C'est grâce à leur participation à cette union que les époux peuvent modeler leur vie sur elle.

Tant dans leurs relations interpersonnelles que dans leurs rapports avec leurs enfants, les époux sont appelés à s'appuyer sur la grâce du sacrement. Dans les moments difficiles, ils ont à découvrir la présence mystérieuse de la croix du Seigneur précisément au cœur de leur mariage. La femme, comme l'Église avec le Christ, agit toujours en

---

<sup>47</sup> Cf. André Vingt-Trois, conférence à l'Institut Français-Centre Saint-Louis, Rome, 19 novembre 2012, in <http://www.paris.catholique.fr> : « La famille, quant à elle, est une cellule primordiale dans la mesure où elle est le lieu d'un apprentissage, d'une mise en forme de la vie sociale, parce que l'on y transmet des mœurs, des coutumes, des valeurs. C'est une œuvre indispensable, mais ce n'est pas d'abord cela qui produit le lien social. Cela y contribue, cela lui donne de l'argumentaire. Mais ce qui constitue réellement le lien social, c'est le fait que dans une famille, les enfants sont aimés pour eux-mêmes, ils ne sont pas aimés en fonction de leurs talents, de leurs mérites, de leurs succès, ou en fonction de leurs défauts ou en fonction de leurs crimes ! »

<sup>48</sup> Cf. François-Xavier Bellamy, *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, Paris 2014, 155.

<sup>49</sup> Cf. saint Thomas d'Aquin, *Contra Gentiles*, IV, 78 (trad. Denis Moreau, Garnier Flammarion, Paris 1999, 361).

union avec son mari ; le mari, comme Jésus, donne sa vie pour elle (cf. Ép 5). Le mariage est création, alliance, sanctification, demeure, promesse. Il s'ouvre à la famille, "communions d'amour"<sup>50</sup>, "école"<sup>51</sup> de l'Évangile, selon les mots de Paul VI à Nazareth. Grâce au "dynamisme intérieur et profond de l'amour"<sup>52</sup>, explique Jean-Paul II, sa "fécondité spirituelle"<sup>53</sup> est grande.

2) *L'acte conjugal est un acte d'amour ouvert à la vie*

Paul VI affirme avec les mots du Concile Vatican II que les actes par lesquels les époux s'unissent sont « honnêtes et dignes<sup>54</sup> ». Cette doctrine de l'Église n'est pas encore bien connue. Le manichéisme menace toujours notre société. Saint Thomas d'Aquin pourtant explique que « dans la conception d'un homme par une femme il n'y a rien d'impur, puisque c'est l'œuvre de Dieu<sup>55</sup> ». Plus près de nous, saint Josémaria, dans un texte au titre éloquent puisqu'il s'agit de l'homélie *Le mariage vocation chrétienne*, affirme : « En ce qui concerne la chasteté conjugale, j'assure aux époux qu'ils ne doivent pas avoir peur de manifester leur amour ; au contraire, puisque cette inclination est la base de leur vie familiale. Ce que le Seigneur leur demande c'est de se respecter mutuellement, d'être loyaux l'un envers l'autre et d'agir avec délicatesse, avec naturel, avec modestie. Je leur dirai aussi que les relations conjugales sont dignes quand elles sont la preuve d'un véritable amour et, par conséquent, quand elles sont ouvertes à la fécondité, à la procréation<sup>56</sup> ». Bien entendu, dans cette perspective l'intense plaisir lié à l'acte conjugal est bon et saint.

En d'autres termes, le véritable acte conjugal est un acte de charité. Que faut-il pour cela ? Le chapitre 4 du *Cantique des Cantiques* évoque la consommation des noces. L'épouse s'offre à l'époux (4,16) et celui-ci accepte ce don (5,1). L'Église enseigne que l'amour conjugal, image du mystère du Christ et de son Église, conduit en effet à la donation et à l'union. Dans son commentaire du *Cantique*, saint Grégoire le Grand fait référence au vêtement nuptial, que nous retrouvons dans la parabole des invités aux noces (Mt 22,1-14), et il commente : « Si nous ne revêtons la robe nuptiale – entendons une juste intelligence de la charité –, nous serons expulsés de ce repas nuptial<sup>57</sup> ». « *Digna caritatis intelligentia* », « *cum intellectu caritatis* » : « avec l'intelligence de la charité la plus intérieure », dit encore Grégoire. Cette intelligence n'est pas statique, chez Grégoire comme chez saint Augustin il y a une recherche, une ardeur et une piété nécessaires pour atteindre Dieu dans l'Écriture et donc, ajouterai-je, pour l'atteindre dans les autres : pour le découvrir dans l'amour conjugal.

<sup>50</sup> Bienheureux Paul VI, Allocution à Nazareth, 5 janvier 1964.

<sup>51</sup> Ibidem.

<sup>52</sup> Saint Jean-Paul II, Exh. apost. postsynodale *Familiaris consortio*, 41.

<sup>53</sup> Ibidem.

<sup>54</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 11, citant *Gaudium et spes*, 49.

<sup>55</sup> Saint Thomas d'Aquin, Somme de Théologie, III, q. 31 a4 ; trad. de Jean-Pierre Torrell in *Encyclopédie Jésus le Christ chez saint Thomas d'Aquin*, Cerf, Paris 2008, 457.

<sup>56</sup> Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, 25.

<sup>57</sup> Saint Grégoire le Grand, *Commentaire sur le Cantique des Cantiques*, 4, 6, in *Sources chrétiennes* 314 (1984) 72-73.

Saint Jérôme emploie même une expression hardie puisque dans sa pensée la chair des deux époux, par la chasteté, est unie à l'Esprit Saint : de deux chairs la chasteté « fait un seul esprit<sup>58</sup> ». En effet, saint Paul affirme que « celui qui s'unit au Seigneur est un seul esprit avec lui » (1 Co 6, 17). Dans le mystère de la Trinité, trois ne font qu'un ; l'Église, dans son mystère, ne fait plus qu'un avec le Christ ; dans le mystère du mariage, deux ne font plus qu'un en Dieu. Aussi les époux chrétiens peuvent-ils témoigner que l'union charnelle, acte de possible co-création, n'exclut pas une pensée pour Dieu.

Vous m'avez demandé de citer des exemples et je le comprends. Paul VI répétait que l'homme contemporain écoute plus volontiers les témoins que les maîtres ou s'il écoute les maîtres, c'est parce qu'ils sont des témoins<sup>59</sup>. Permettez-moi d'évoquer deux souvenirs qui témoignent d'une forte tradition familiale catholique par rapport à l'enfant reconnu comme un don de Dieu. Nombreux sont ceux qui pourraient partager ce genre de récit, dans l'humble certitude que la *famille Plus-que-parfait* n'existe que dans le *Jeu des sept familles*. Au temps du Curé d'Ars beaucoup de gens qui habitaient la Bourgogne allaient se confesser avec lui. C'est comme une manifestation d'ouverture à la vie que la tradition familiale garde la mémoire de la confession de ma trisaïeule Marguerite, en 1856 ou 1857. Elle avait près de trente ans et quatre enfants de 2, 3, 4 et 6 ans. Les ayant sans doute recommandés à la prière du saint curé, elle s'étonna qu'il lui remît cinq médailles, ce à quoi le prêtre répondit : « Gardez celle-là, elle pourra toujours vous servir ». L'année d'après naissait le petit Joseph.

Plus proches de nous dans le temps, mes grands-parents maternels, tous deux issus d'une famille de sept enfants, se marièrent dans l'espoir d'en avoir autant. Ma mère fut la huitième. Mon grand-père commentait souvent : « Nous voulions sept enfants, nous en avons eu huit et nous ne l'avons jamais regretté ». Ma grand-mère quant à elle avait l'habitude de répéter : « Mieux vaut un enfant de plus qu'un enfant de moins ».

*Que dit Humanae Vitae sur la contraception ?* La substance normative en est la suivante : « Est exclue également toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation<sup>60</sup> ». Elle est exprimée positivement dans le même texte de Paul VI : « L'Église, rappelant les hommes à l'observation de la loi naturelle, interprétée par sa constante doctrine, enseigne que tout acte matrimonial (*quilibet matrimonii usus*) doit rester ouvert à la transmission de la vie<sup>61</sup> ».

Paul VI établit ainsi le fondement de cet enseignement : « Cette doctrine, plusieurs fois exposée par le Magistère, est fondée sur le lien indissoluble, que Dieu a voulu et que l'homme ne peut rompre de son initiative, entre les deux significations de l'acte conjugal : union et procréation. En effet, par sa structure intime, l'acte conjugal, en même temps qu'il unit profondément les époux, les rend aptes à la génération de nouvelles vies, selon des lois inscrites dans l'être même de l'homme et de la femme. C'est

<sup>58</sup> Saint Jérôme, *Commentaire sur saint Matthieu*, 19, 5, in SCh (1979) 259, 66-67.

<sup>59</sup> Cf. bienheureux Paul VI, Exh. ap. *Evangelii nuntiandi*, 8 décembre 1975, 41, citant son Allocution aux membres du Conseil des Laïcs, 2 octobre 1974, AAS 66 (1974) 568

<sup>60</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 14.

<sup>61</sup> Ibidem, 11.

en sauvegardant ces deux aspects essentiels, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement le sens de mutuel et véritable amour et son ordination à la très haute vocation de l'homme à la paternité. Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental<sup>62</sup> ».

Saint Jean-Paul II a résumé et approfondi cet enseignement lors de ses catéchèses sur l'amour humain : « Même si la norme morale, telle qu'elle est formulée dans l'encyclique *Humanae Vitae*, ne se trouve pas littéralement dans la Sainte Écriture, néanmoins, du fait qu'elle est contenue dans la Tradition et – comme l'écrit le pape Paul VI – qu'elle a été 'maintes fois exposée par le Magistère' (*Humanae Vitae*, 12) il résulte que cette norme *correspond à l'ensemble de la doctrine révélée contenue dans les sources bibliques* (ibidem 4)<sup>63</sup> ». Il y a des arguments solides pour affirmer que l'enseignement de *Humanae Vitae* appartient à l'ordre moral révélé par Dieu. Il est explicitement proclamé dans le Catéchisme de l'Église catholique et doit donc être tenu fermement par les fidèles<sup>64</sup>.

Quelles sont alors les principales objections à la doctrine de *Humanae Vitae* ?

Au plan spéculatif, comme l'explique Ocariz, les objections les plus fortes à l'existence de normes morales immuables « se fondent sur une conception anthropologique qui établit une distinction entre la nature métaphysique de l'homme (source des principes moraux généraux, et qui serait immuable) et sa nature historique

<sup>62</sup> Ibidem, 12.

<sup>63</sup> Saint Jean-Paul II, Discours, 18 juillet 1984, 3-4, in *Homme et femme Il les créa. Une spiritualité du corps*, Cerf, Paris 2007, 624-625. Jean-Paul II continue : « Ici, il s'agit non seulement de l'ensemble de la doctrine morale, contenue dans la Sainte Écriture, de ses prémisses essentielles et du caractère général de son contenu, mais également de ce complexe plus ample auquel nous avons déjà consacré de nombreuses analyses en traitant de la théologie du corps. C'est précisément avec un si ample complexe comme toile de fond qu'il devient évident que la norme morale précitée appartient non seulement à la loi morale naturelle, mais aussi à l'ordre moral que Dieu a révélé : et, de ce point de vue également, elle ne pourrait être différente, mais seulement et uniquement telle que la transmettent la Tradition et le Magistère et, de nos jours, l'encyclique *Humanae Vitae* comme document contemporain du Magistère. Paul VI écrit : "Nous pensons que les hommes de notre temps sont particulièrement en mesure de saisir le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental" (ibidem 12). On peut ajouter : ils sont également en mesure de saisir son caractère profondément conforme à tout ce qui est transmis par la Tradition jaillie des sources bibliques ».

<sup>64</sup> Cf. Catéchisme de l'Église catholique, 2366-2372. Cf. aussi Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, 2 février 1994, 12. Quelle est la note théologique de cet enseignement ? Fernando Ocariz répond in *La nota teologica dell'insegnamento dell' Humanae Vitae sulla contraccezione*, "Anthropotes" 4 (1988) 25-43 que « selon Jean-Paul II, la norme formulée par Paul VI au n. 14 de *Humanae Vitae* est non seulement une vraie norme immuable ("elle ne pourrait être différente") de la loi naturelle, mais qu'elle est aussi révélée par Dieu (parce que contenue dans la Tradition, dans l'Écriture interprétée par la Tradition), et en outre que cette norme a été "maintes fois exposée par le Magistère", selon l'expression de Paul VI » (expression citée par Jean-Paul II). Ocariz continue : « Il n'est pas possible de *marquer son désaccord* avec cette doctrine sans tomber dans l'erreur, ni d'*agir* contrairement à elle sans pécher, à moins qu'il n'y ait – comme dans tout autre cas – une conscience erronée non coupable : et ce serait une faute grave – comme dans tout autre cas – d'induire les fidèles à l'erreur de conscience. Tout ceci doit être tenu fermement, sur la base de l'autorité du Magistère de l'Église » (ibidem). La conclusion de Ocariz ne varie pas qu'il s'agisse d'une doctrine *de fide divina et catholica* (quoique *non definitiva*) ou simplement de *fide catholica*.

(source des normes particulières, qui serait en constant changement). Mais une telle distinction n'est pas rigoureusement fondée au plan philosophique. [...] Tous les changements de l'homme dans l'histoire appartiennent au niveau "accidentel", non "essentiel"<sup>65</sup> ». De plus, nier l'existence de normes morales naturelles concrètes de valeur universelle et immuable est contraire à la Révélation<sup>66</sup>.

Au plan existentiel, l'exigence morale est telle que certains la considèrent impraticable. Cependant nombre de témoignages de femmes sur leur recours à la contraception sont accablants. Elles racontent leur soumission à une discipline quotidienne féroce, et parlent d'arsenal médical, d'esclavage et d'assujettissement aux médecins plutôt que de libération. Une preuve en est la proportion élevée d'avortements liés à un oubli ponctuel de prendre la pilule. La femme a un rapport particulier au temps, puisqu'elle a son cycle, à la différence de l'homme. La contraception écrase ce rapport au temps et détruit ainsi un repère personnel essentiel. L'expérience montre qu'en autres effets dévastateurs elle conduit au divorce et ne rend pas heureux.

En revanche les méthodes naturelles respectent la fertilité de la femme, qui fait partie de son être et qui est aimée telle qu'elle est, une et indivisible, et non pour un seul aspect de sa personne ; ces méthodes intègrent le désir comme venant aussi de l'attente. S'il est vrai qu'elles ne sont pas exemptes d'exigences, celles-ci valorisent la vraie grandeur de la personne humaine. Une vérité, pour ardue qu'elle soit, n'en est pas moins vraie. Le vol, comme le péché de médisance et celui encore plus grave de calomnie, sont extrêmement répandus. Nul ne conteste pourtant que voler est un mal, ou que l'on a un certain droit à la bonne réputation. Alors pourquoi refuser *Humanae Vitae* à cause de sa seule exigence ? Parfois la perspective des hautes cimes que Dieu nous invite à atteindre et l'expérience de la raideur du chemin qui y conduit risquent de nous faire tomber dans une forme de sentimentalisme, par exemple au contact des souffrances de parents ou d'amis. Notre compassion ne devrait pas cependant se transformer en complicité. Jean Daniélou avait signalé, à propos de *Humanae Vitae*, le danger de chercher à réconcilier l'Église et le monde, pour finalement ne faire que configurer l'Église au monde<sup>67</sup>. Un certain monde, ajouterai-je, puisqu'aujourd'hui nous vivons dans « des mondes » trop souvent parallèles et qui s'ignorent tout en coexistant dans une société plurielle et contradictoire. De même qu'un oncologue pourrait ne recevoir que des malades, c'est un risque pour le prêtre de méconnaître l'existence belle et discrète de tant de couples fidèles à l'enseignement de l'Église. « Il faut toujours » comme disait Péguy « voir ce que l'on voit<sup>68</sup> » : ceci est bien, cela est mal ; nous ne jugeons pas pour autant les personnes.

Certes, le Petit Prince apprend du renard que « on ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux<sup>69</sup> ». Mais ce cœur doit être perméable à l'amour

---

<sup>65</sup> Fernando Ocariz, *La nota teologica...*, II, 1, b), signalant l'erreur anthropologique de Karl Rahner.

<sup>66</sup> Cf. ibidem. Vid. aussi Stéphane Seminckx, *La réception de l'encyclique « Humanae Vitae » en Belgique. Étude de théologie morale*, diss. Université pontificale de la Sainte-Croix, Rome 2006, 439 p.

<sup>67</sup> Cf. Guillaume Derville, *Histoire, mystère, sacrements. L'initiation chrétienne dans l'œuvre de Jean Daniélou*, Desclée de Brouwer, Paris 2014, 43.

<sup>68</sup> Charles Péguy, *Notre jeunesse*, in *Œuvres en prose complètes*, III, 1909-1914, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade, 785), Paris 1992.

<sup>69</sup> Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*, chap. XXI.

brûlant de Dieu. Comme le dit François dans sa première encyclique, « la compréhension de la foi est celle qui naît lorsque nous recevons le grand amour de Dieu qui nous transforme intérieurement et nous donne des yeux nouveaux pour voir la réalité<sup>70</sup> ». Il faut en définitive, savoir raison garder : penser avec la tête, que le cœur élève vers des sommets plus hauts sans crainte du chemin à accomplir : le Christ nous accompagne et nous relève lorsque nous sommes tombés.

Saint Jean-Paul II a témoigné qu'il avait rencontré comme pasteur d'âmes des cas de rébellion et de refus, mais aussi tant de gens généreux et responsables<sup>71</sup>. La vulnérabilité de la personne humaine est d'ailleurs un lieu de conversion et de croissance<sup>72</sup>. Les familles chrétiennes qui accueillent un enfant handicapé avec un grand courage et de l'héroïsme nous enrichissent de leur expérience, malgré les prophètes de malheurs qui leur disent que leur vie sera insupportable, qu'elles n'auront pas la force d'aller de l'avant, qu'elles seront confrontées à la douleur de vies qui ne valent pas la peine d'être vécues... Ces familles témoignent de la valeur de toute vie, de la mission prophétique des plus petits qui annoncent la vraie joie, celle de l'Évangile !

La recherche des vérités essentielles dans leur contexte vital, jamais indifférent au théologien<sup>73</sup>, découvre la joie et le bonheur de nombreux foyers fidèles à *Humanae Vitae*. Les commandements de Dieu sont déjà la voie du bonheur ici-bas, sans que la souffrance ne soit exclue. Les parents le savent bien. L'exercice de leur autorité leur fait sentir qu'il faut parfois « aimer l'enfant au point d'accepter de n'être pas toujours aimé de lui<sup>74</sup> ». Certes, l'hyper-sexualisation de la société rend le climat défavorable à la chasteté. Paul VI l'a parfaitement prophétisé dans *Humanae Vitae* en dénonçant comme opposé à la vraie liberté « tout ce qui, dans les moyens modernes de communications sociales, porte à l'excitation des sens, au dérèglement des mœurs, comme aussi toute forme de pornographie ou de spectacle licencieux<sup>75</sup> ». Cela nous a conduit à une société où, comme l'a dit un auteur contemporain, les jeunes filles deviennent vite des marchandises endommagées. La vanité et l'injustice de certain diagnostics anténatal visant le « bébé zéro défaut », dans une sous-culture paradoxalement « partagée entre une ouverture à la différence et le rejet de la vulnérabilité<sup>76</sup> », conduit à la désespérance du « *transhumanisme* » avec le mythe du « *cyborg* ».

### 3) Avec l'aide de Dieu et l'effort personnel

La sainteté à laquelle les époux sont appelés est certes l'œuvre d'un effort commun, mais c'est à la fois et surtout une grâce donnée. Paul VI invite les époux chrétiens à faire les efforts nécessaires, soutenus par la prière, l'Eucharistie et la confession sacramentelle. En vérité, ce dont les chrétiens ont besoin c'est de ce que saint

<sup>70</sup> François, Enc. *Lumen fidei*, 26.

<sup>71</sup> Cf. saint Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, 2 février 1994, 12.

<sup>72</sup> Cf. à cet égard Pascal Ide, *L'homme vulnérable et capable*, in Bernard Ars (ed.), *Fragilité, dis-nous ta grandeur*, Cerf, Col. « Recherches morales », 31-88.

<sup>73</sup> Sage attitude revendiquée par Louis Bouyer dans ses *Mémoires*, Cerf, Paris 2014, 98.

<sup>74</sup> François-Xavier Bellamy, *Les désbérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, Paris 2014, 187.

<sup>75</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 22.

<sup>76</sup> Tugdual Derville, in *Ombres & Lumières* 197 (2014) 10.

Josémaria appelle un « plan de vie<sup>77</sup> », après bien d'autres d'ailleurs<sup>78</sup>. Il s'agit de cultiver des rencontres régulières avec Dieu qui conduiront à ce que j'appellerais un « style de vie » chrétien : celui des fils de Dieu. En effet, comme disait Benoît XVI, « la vie de foi et de prière » conduit « sur les voies de l'intimité avec Dieu et de la compréhension de la grandeur des projets qu'il a pour chaque personne<sup>79</sup> ». L'enseignement de l'Église sur la morale conjugale en particulier, affirmait Paul VI, « ne serait pas observable sans l'aide de Dieu qui soutient et fortifie la bonne volonté des hommes<sup>80</sup> ». Tout acte bon posé est totalement de Dieu et totalement de l'homme, l'un en l'autre et jamais l'un sans l'autre : « Si je vis, ce n'est plus moi qui vis, c'est le Christ qui vit en moi » (Ga 2, 20). La grâce de Dieu est pour nous une participation à sa divinité dans le plein accomplissement de notre liberté.

*Prier ensemble.* Paul VI invite les époux à implorer « par une persévérante prière l'aide divine<sup>81</sup> ». Il est essentiel que mari et femme soient toujours sous le regard de Dieu, et pour cela qu'ils prient ensemble tous les jours. Dieu fera le reste. Ce peut être une courte prière, et même habituellement il vaut mieux qu'il en soit ainsi : un *Notre Père*, un *Je vous salue Marie*. L'exemple de Tobie et Sarah est connu : « Nous sommes les descendants d'un peuple de saints, et nous ne pouvons pas nous unir comme des païens qui ne connaissent pas Dieu » (Tb 8, 5 *vg*).

Quel est le but d'une personne mariée ? C'est de faire le bonheur de son conjoint. Nous pourrions l'exprimer ainsi : « Si tu aimes, donne le bonheur ». L'autre appartient à Dieu avant d'appartenir à son conjoint. La prière consolide cette juste nature des choses. La communion spirituelle des époux entre eux respecte la liberté de chacun et notamment l'intimité de chaque relation avec Dieu. Ainsi le mari ne doit-il pas être le confesseur de sa femme, ni la femme celui de son mari. La nécessaire communication entre époux ne signifie pas qu'ils doivent absolument tout se raconter. Dans leur prière commune, les conjoints se rappelleront la belle promesse du Christ. « Si deux d'entre vous sur la terre se mettent d'accord pour demander quelque chose, ils l'obtiendront de mon Père qui est aux cieux » (Mt 18, 19). Jésus parlait à ses disciples en paraphrasant une expression des maîtres juifs de son temps: lorsque deux hommes s'occupent des paroles de la Loi, Dieu lui-même est au milieu d'eux. Par cette affirmation le Christ révélait sa

---

<sup>77</sup> Saint Josémaria, *Chemin*, Le Laurier, Paris 2003, 76-78, etc. Cf. Guillaume Derville, *Une connaissance d'amour. Note de théologie sur l'édition critico-historique de Chemin*, I, in «Studia et Documenta » 1 (2007) 217, disponible sur le site <http://www.isje.org/studia-et-documenta/volumi-publicati/vol-1-2007/> : dans l'édition critico-historique, Pedro Rodríguez explique : « cadre de l'orientation spirituelle et armature qui unifie la journée au plan chrétien », « concept appartenant au patrimoine commun, largement reçu par les écoles de spiritualité et de théologie spirituelle », « aspect important de la direction spirituelle », « structure formelle d'un ensemble d'actes de piété et de vie chrétienne », « ensemble formé par la vie sacramentelle et les pratiques de piété ».

<sup>78</sup> Avec une ample diffusion. Ainsi par exemple la sœur de Louis XVI invitait une amie à « faire un plan de vie » : cf. Lettre de Madame Élisabeth à Mme de Mauléon, 10 avril 1786, in Anne Bernet, *Madame Élisabeth. Sœur de Louis XVI*, Tallandier, Paris 2013, 149. Nous sommes évidemment dans le sillage de saint François de Sales.

<sup>79</sup> Benoît XVI, Discours, Stade municipal de Pacaembu, São Paulo, 10 mai 2007.

<sup>80</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 20.

<sup>81</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 25.

divinité en s'appliquant ce qui revenait à Dieu et, en même temps, il invitait ses disciples à la foi en Lui et à la foi dans la prière. Mon père avait copié les versets de Matthieu à l'attention ma mère à l'époque de leurs fiançailles. La prière est au cœur de la vie conjugale. Elle conduit aux sacrements.

Paul VI encourage les époux à puiser « surtout dans l'Eucharistie à la source de la grâce et de la charité<sup>82</sup> ». Le Concile Vatican II a mis en relief la relation particulière entre l'Eucharistie et le mariage en demandant qu'il soit habituellement célébré pendant la messe<sup>83</sup>. L'Eucharistie est source du mariage chrétien car le sacrifice eucharistique représente l'alliance d'amour du Christ avec l'Église. L'Eucharistie, d'où jaillit la charité, fait des chrétiens un seul Corps<sup>84</sup>.

Le Concile Vatican II n'ignore pas notre condition pécheresse : « Comme nous nous rendons tous coupables de manquements sur bien des points (cf. Jc ,2 : [Car nous péchons tous en beaucoup de choses]), nous avons constamment besoin de la miséricorde de Dieu et tous les jours nous devons formuler la prière : 'Pardonne-nous nos offenses' (Mt 6,12)<sup>85</sup> ». Cette prière nous conduit à la confession sacramentelle. Paul VI ne craint pas d'y inviter les époux : « Si le péché avait encore prise sur eux, qu'ils ne se découragent pas, mais qu'ils recourent avec une humble persévérance à la miséricorde de Dieu, qui est accordée dans le sacrement de pénitence<sup>86</sup> ». Il y a une tendance chez la personne humaine non seulement à mal agir, mais encore à demander, voire même à exiger, que le mal qu'elle commet soit béni comme un bien. Pourtant, « la conscience aiguë du péché est la blessure par où pénètre la grâce<sup>87</sup> », disait Péguy. Il est plus vrai de se reconnaître comme pécheur, tout simplement. Il y a d'ailleurs une pédagogie familiale dans ce domaine. Outre le pardon mutuel dans la famille, les parents emmènent leurs enfants se confesser, lorsqu'ils sont petits, et ceux-ci voient que leurs parents aussi se confessent.

Avec l'aide de la direction spirituelle, il est plus facile à chacun de mieux se connaître et de mieux aimer son conjoint. Benoît XVI, s'adressant aussi explicitement aux laïcs, nous invite à « avoir recours aux conseils d'un bon père spirituel, capable d'accompagner chacun dans la connaissance profonde de soi, et de le conduire à l'union avec le Seigneur, afin que son existence se conforme toujours plus à l'Évangile. Pour aller vers le Seigneur, nous avons toujours besoin d'un guide, d'un dialogue. Nous ne pouvons pas le faire seulement avec nos réflexions. Et cela est également le sens du caractère ecclésial de notre foi de trouver ce guide<sup>88</sup> ».

La joie de louer Dieu pendant la messe est une anticipation du ciel. À partir de l'Eucharistie, nous pouvons offrir un « culte spirituel » (Rm 12, 1) dont nous sommes

<sup>82</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 25.

<sup>83</sup> Cf. Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium* 78; Jean-Paul II, Exh. ap. post synodale *Familiaris consortio*, 57.

<sup>84</sup> Cf. saint Jean-Paul II, Exh.ap. post synodale *Familiaris consortio*, 57.

<sup>85</sup> Concile Vatican II, Const. dogm. *Lumen gentium*, 40.

<sup>86</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 25.

<sup>87</sup> Charles Péguy, *L'Argent*, in *Œuvres en prose complètes*, III, 1909-1914, Gallimard, (Bibliothèque de la Pléiade, 785), Paris 1992, 42.

<sup>88</sup> Benoît XVI, Audience générale, 16 septembre 2009.

l'offrande<sup>89</sup>. C'est l'exercice du sacerdoce commun des fidèles (cf. 1 Pe 2, 5), qui consiste à offrir sa vie en sacrifice pour les autres dans le don de soi. La charité, vie de l'âme, nous fait observer le commandement nouveau : aimer « comme Jésus » c'est permettre que Dieu aime les autres « en nous ». Mais l'expérience nous enseigne que chaque fois que quelqu'un s'approche de Dieu, il y a quelqu'un d'autre qui cherche à l'en éloigner. Paul VI, dès le troisième paragraphe de son encyclique, reconnaît que d'aucuns se demandent : « N'y aurait-il pas lieu de réviser les règles morales jusqu'ici en vigueur, surtout si l'on considère qu'elles ne peuvent être observées sans des sacrifices parfois héroïques ?<sup>90</sup> »

Il est significatif que Paul VI parle des « efforts nécessaires<sup>91</sup> » que les époux doivent affronter, qu'il reconnaisse que « comme toutes les réalités grandes et bienfaisantes, cette loi [la loi divine en relation à la doctrine de l'Église sur la régulation des naissances] requiert une sérieuse application et beaucoup d'efforts, individuels, familiaux et sociaux<sup>92</sup> ». En vérité, une définition de la sainteté c'est aussi le caractère héroïque des vertus<sup>93</sup>. Nous sommes tous appelés à être des héros, malgré nos faiblesses ! C'est la Croix de Jésus. Il faut vivre « le milieu » de chaque vertu [*in medio virtus*], chacun d'après sa condition de vie. C'est le père qui se lève la nuit pour s'occuper d'un enfant malade, mais s'il le fait par amour ce sacrifice n'est pas vécu de manière négative. C'est encore, par exemple, le détachement qui appelle un usage modéré des choses matérielles.

L'invitation du Christ « Soyez parfaits », est énoncée en latin par un impératif futur : « *Estote vos perfecti* » (Mt 5, 48) ; en grec, *esesthe*, « vous serez ». Ici-bas nous sommes en chemin, chaque jour exige un nouvel effort. Pour saint Grégoire de Nysse, la perfection réside dans le progrès lui-même, dans le mouvement sans fin de l'âme vers Dieu, et il cite comme un leitmotiv saint Paul : « Oubliant ce qui est derrière moi et tendu vers ce qui est en avant » (Phil 3,13). Pour Grégoire, l'âme se reçoit à chaque instant de Dieu. Notre lutte est toujours précédée, accompagnée et suivie par la grâce divine. Elle nous conduit vers la félicité.

Benoît XVI a pu affirmer que « la fidélité dans le temps est le nom de l'amour<sup>94</sup> ». Pour Jean Daniélou, l'épreuve du temps scelle la vérité de l'amour<sup>95</sup>. Parlant des fiançailles, saint Josémaria y voit « une occasion d'approfondir l'affection et la connaissance mutuelles. Et comme tout apprentissage d'amour, elles doivent être

<sup>89</sup> Cf. Concile Vatican II, Const. *Sacrosanctum Concilium*, 12.

<sup>90</sup> Bienheureux Paul VI, Enc. *Humanae Vitae*, 3.

<sup>91</sup> Ibidem, 25.

<sup>92</sup> Ibidem, 20.

<sup>93</sup> Caractère défini depuis le pontificat de Benoît XV. Cette héroïcité consiste dans « le seul fidèle et constant accomplissement des devoirs et offices personnels », note Gustave Thils in *Sainteté chrétienne. Précis de théologie ascétique*, Lannoo (Tielt) - Desclée de Brouwer (Paris) 1963, 22, citant le décret de Benoît XV.

<sup>94</sup> Benoît XVI, Homélie des vêpres, Fatima, 12 mai 2010.

<sup>95</sup> Cf. Guillaume Derville, *Histoire, mystère, sacrements. L'initiation chrétienne dans l'œuvre de Jean Daniélou*, Desclée de Brouwer, Paris 2014, 102, 208, 326.

inspirées non par le désir de possession, mais par l'esprit de dévouement, de compréhension, de respect, de délicatesse<sup>96</sup> ».

### III. *Paternité responsable et méthodes naturelles*

Le début d'un amour est comme une conversion. Il y a beaucoup d'idéal, un esprit facilement enflammé. Avec le passage du temps, la tentation est une épreuve d'amour. Les retraites spirituelles aident à grandir dans l'amour conjugal, et l'expérience enseigne qu'il est souvent fécond qu'elles se fassent séparément. « À bien des égards, les exigences et les manifestations pratiques de l'amour conjugal sont différentes chez l'homme et chez la femme. Avec des moyens spécifiques de formation on peut les aider efficacement à découvrir ces valeurs dans la réalité de leur vie ; en sorte que cette séparation de quelques heures, de quelques jours, les rendra plus unis et les fera s'aimer mieux et davantage au fil des années, d'un amour plein aussi de respect<sup>97</sup> ».

#### 1) *Volonté « contra-conceptive » et volonté « non-conceptive »*

Comme j'ai cherché à l'expliquer ailleurs<sup>98</sup>, il importe de ne pas confondre volonté « contra-conceptive » et volonté « non conceptive » : la seconde n'est pas contraire à la conception, mais simplement non procréatrice ; elle reste ouverte à la vie. On parle de « méthodes naturelles » parce qu'elles respectent la nature intrinsèque de l'acte conjugal. La méthode naturelle est avant tout présente dans la volonté des conjoints. La différence anthropologique entre méthodes naturelles et artificielles réside dans le fait de ne pas dénaturer l'union conjugale en la privant d'un élément constitutif, l'ouverture potentielle à la vie. Celle-ci est un don de Dieu, chaque enfant incarne un projet divin et manifeste la réponse au commandement de croître et de se multiplier (cf. Gn 1, 28) ; il est aussi le témoignage vivant de l'amour mutuel, qu'il renforce à son tour. En effet, « l'amour doit être aussi le fruit du mariage<sup>99</sup> ». Enfin les méthodes naturelles font appel à la responsabilité des deux conjoints, qui prennent leur décision ensemble en assumant chacun les conséquences de celle-ci, y compris dans leur comportement personnel. Il s'agit d'un choix à deux, pleinement partagé. Ce choix permet de dire ces mots qui ne manquent pas de choquer la mentalité païenne : « Nous aurons un enfant de plus si Dieu nous l'envoie ».

Comme l'écrit le théologien Ángel Rodríguez-Luño, « là où il n'y aurait pas la donation totale et désintéressée de son être (dans lequel est incluse la potentielle paternité et maternité), l'activité sexuelle impliquerait le traitement d'une personne comme un simple moyen pour obtenir une satisfaction subjective d'une part et, d'autre

<sup>96</sup> Saint Josémaría, *Entretiens*, 105.

<sup>97</sup> Saint Josémaría, *Entretiens*, 99.

<sup>98</sup> Cf. Guillaume Derville, *Sur les ailes de l'aurore. Pureté, mariage et célibat apostolique*, Lethielleux / Parole et Silence, Paris 2012, 234 p. Je reprends substantiellement ici et à propos de la paternité responsable les pages 171-172 et 168-170. Voir aussi Carlo Caffarra, *Procréation responsable*, in Conseil pontifical pour la famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Téqui, Paris 2005, 887-892.

<sup>99</sup> Jean-Pierre Ricard, *Présentation*, in Conseil pontifical pour la famille, *Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques*, Téqui, Paris 2005, 18.

part, il trahirait la vocation à la communion interpersonnelle<sup>100</sup> ». Le fait de ne pas être ouvert à la vie revient finalement à dire : « Je me donne à toi, mais sans ma capacité d'engendrer ; je t'accepte, mais sans ta capacité d'engendrer ». Cette attitude reflète un sentiment diffus qui pourrait se traduire par ces mots : « Je t'aime, mais pas tant que ça ». L'acte conjugal qui serait privé de sa vérité intérieure parce que sa capacité de procréation se trouve écartée perdrait beaucoup de l'amour qu'il est appelé à manifester. En même temps, si la relation conjugale se limite au plaisir<sup>101</sup>, la confiance réciproque entre conjoints se dégrade, car les attentes personnelles, même non manifestées, sont frustrées. La structure intime de l'acte conjugal comporte le fait que les deux significations se réclament l'une l'autre. L'élimination de l'une des deux significations unitive et procréative de l'acte conjugal entraîne celle de l'autre, elle enlève la valeur propre à l'autre signification. Ainsi, du refus de la dimension procréative il découle « non seulement le refus positif de l'ouverture à la vie, mais aussi une falsification de la vérité intérieure de l'amour conjugal, appelé à être un don de la personne tout entière<sup>102</sup> ». Alors un possible égoïsme gomme le vrai bonheur. Avec l'exclusion de la signification unitive, l'acte conjugal n'est pas un véritable acte d'amour ; la non-ouverture à la paternité et à la maternité n'est pas conforme au dessein créateur de Dieu et la vie qui sera peut-être conçue n'est pas accueillie d'une manière conforme à sa dignité.

## 2) Paternité responsable

Au cours des dernières décennies le concept de paternité et de maternité responsables s'est développé. Il prend acte des progrès scientifiques et intègre la responsabilité humaine dans une maîtrise de la fécondité qui n'est plus simplement laissée à l'arbitre des mécanismes biologiques de sélection. Une chose est le désir subjectif d'avoir des enfants, une autre la vocation (qui entraîne une tâche) à transmettre la vie et à éduquer les enfants. Les époux doivent trouver ensemble la manière d'assumer à la fois procréation et éducation, afin de réaliser vraiment leur vocation. La question qui leur est posée c'est d'abord pourquoi avoir un enfant, et ensuite quand et comment. Au fondement de tout cela se trouve l'affirmation du rôle central de l'amour entre époux.

Quels sont donc les critères de moralité de l'acte conjugal ? Il doit être une vraie manifestation du don mutuel que se font les deux personnes unies par le mariage. L'orientation vers la transmission de la vie ne doit pas être positivement exclue (quoique l'orientation, implicite ou non, puisse être dans certains cas la consolidation de l'amour mutuel ou même le *remedium concupiscentiæ*, le remède à la concupiscence), car les conjoints sont coopérateurs de Dieu créateur et interprètes de son amour. La paternité et la maternité sont responsables lorsque les époux prennent une décision moralement juste. Cela suppose une intention sincère qui se détermine en fonction de critères objectifs « qui respectent, dans un contexte d'amour véritable, la signification totale

---

<sup>100</sup> Ángel Rodríguez-Luño, *Scelti in Cristo per essere santi, III. Morale speciale*, « Sussidi di Teologia », Edusc, Roma 2008, 358.

<sup>101</sup> Cf. saint Jean-Paul II, *Lettre aux familles*, 2 février 1994, 12 : « moyen de “plaisir” ».

<sup>102</sup> Saint Jean-Paul II, Exh. ap. *Familiaris consortio*, 32.

d'une donation réciproque et d'une procréation humaine ; chose impossible si la chasteté conjugale n'est pas pratiquée d'un cœur loyal<sup>103</sup> ».

Les personnes mariées qui sont ouvertes à une éventuelle vie nouvelle dans leur foyer font un grand bien autour d'elles quand elles le disent simplement. Lorsqu'il y a des raisons matérielles, psychologiques ou sociales qui justifient la décision de ne pas avoir d'enfant dans l'immédiat, l'acte conjugal peut ne pas viser directement à donner la vie mais il ne doit pas l'exclure positivement. Il tend à se limiter aux périodes infécondes de la femme. Tout dépend de la maturité morale des conjoints, appelés à mesurer les éléments de décision suivant leur bien véritable et leur dignité de personne, et non pas à l'aune de la « mentalité commune » de la société où ils vivent<sup>104</sup>. Jean-Paul II note à ce sujet que « le recours aux périodes infécondes dans la coexistence conjugale peut devenir une source d'abus quand les époux cherchent de cette manière à éluder sans raison valable la procréation, l'abaissant au-dessous du niveau moralement juste des naissances dans leur famille<sup>105</sup> ».

Certains allèguent que des ménages échouent parce qu'ils ont eu trop d'enfants ; parfois ce « trop » est autoréférentiel : il signifie « plus que nous ». Ce genre de diagnostic est hasardeux, car la question du nombre n'est jamais définitive en soi. Il peut y avoir eu des divergences d'opinion entre les époux, portées même à un certain degré d'intransigeance sur le nombre d'enfants, et il arrive que ces divergences, sur ce sujet comme sur d'autres, conduisent à l'échec. Une attitude fermée devant l'ouverture à la vie ne constitue-t-elle pas une possible cause de changement qualitatif de la relation entre époux ?

### 3) *Peut-on parler de chasteté à ceux qui ne croient pas ?*

La façon dont un homme considère sa femme inspire sa conduite, et réciproquement. La contraception risque-t-elle de transformer la femme en un objet purement affectif, voire de plaisir ? S'il aime sa femme, l'homme prendra soin d'elle, il la respectera de mille et une manières. Les périodes d'abstention rendront plus fort et plus agréable l'amour entre les conjoints. Mais ils savent bien que l'abstention des rapports n'est pas facile pour la femme puisque le moment où elle a la plus envie de son mari se présente alors qu'elle est dans une période fertile. La conscience de la bonté de la vie conseillera aux jeunes époux de ne pas retarder la venue d'un premier enfant.

Une femme aime son enfant pour Dieu, si elle est croyante, et elle aime aussi son enfant pour son mari et pour elle-même ; une femme aime encore son enfant pour lui-même. L'enfant est preuve vivante de l'amour que Dieu nous porte et de l'amour que nous lui donnons en retour. Mais pour une femme, le mari passe avant les enfants ; et pour un homme, sa femme. Le bien le plus précieux des époux c'est d'abord leur amour mutuel, et c'est là le plus beau cadeau qu'ils puissent faire à leurs enfants. N'est-il pas significatif que le premier conseil qu'un prêtre saint, Josémaria Escriva, donnait aux gens mariés, chrétiens ou non, était de s'aimer toujours<sup>106</sup> ?

<sup>103</sup> Concile Vatican II, Const. past. *Gaudium et spes*, 51.

<sup>104</sup> Cf. saint Jean-Paul II, *Homme et femme il les créa*, cit., 5 septembre 1984, 647-648.

<sup>105</sup> Saint Jean-Paul II, *Homme et femme il les créa*, cit., 5 septembre 1984, 647.

<sup>106</sup> Cf. saint Josémaria, *Entretiens*, 113.

Dans la chasteté, l'intégrité de la personne se réalise au service de celle du don. Alors il y a vraiment un acte conjugal. « *Nos casti fide* », écrit saint Augustin: Dieu « nous rend purs comme lui aussi est pur : mais lui est pur de toute éternité, nous, nous sommes purs par la foi<sup>107</sup> ». S'il est vrai que nous sommes chastes par la foi, il est malgré tout loisible de proposer cette vertu à ceux qui ne croient pas. Le sens de la dignité de la personne humaine et le caractère sacré de la vie sont inscrits dans les cœurs ; il est possible de comprendre sans la foi qu'il n'y a pas de liberté sans vérité sur soi-même et sans authenticité du don réciproque<sup>108</sup>.

Qu'il suffise d'évoquer par exemple la pudeur. Ce n'est pas seulement un élément culturel, mais naturel à l'homme et à la femme ; elle se revêt pour ainsi dire de manières variées suivant les époques et les endroits : culture, histoire, climat la montrent sous des jours distincts. Sans elle, paradoxalement, le mystère de la personne, de son intériorité et de sa profondeur, est violemment opacifié. Ainsi par exemple, dans un essai aussi bref que suggestif intitulé *La pudeur, un lieu de liberté*, Monique Seltz affirme qu'il est impératif de reconsidérer la pudeur dans sa pleine dimension anthropologique, comme un signe d'humanisation ; la pudeur, dit-elle, permet à la personne humaine d'exister en tant que sujet, elle est donc vitale pour la société<sup>109</sup>. Il est peu de signaler que cette psychanalyste, qui a travaillé plusieurs années en milieu hospitalier comme médecin psychiatre, ne se réfère pas à la foi catholique.

Pourquoi la pudeur est-elle donc une condition de survie sociale ? Tout simplement parce qu'elle circonscrit un espace propre. Quel enfant n'a pas connu, au sein d'une famille nombreuse, le rêve d'avoir un jour sa chambre pour lui tout seul ? De quoi souffrent avant tout les prisonniers dans nos centres de détention, si ce n'est du manque d'intimité ? Un minimum de distance par rapport à autrui permet de protéger ce qui n'est pas forcément destiné à être partagé avec lui. Au croisement de l'individuel et du collectif, précisément en ce lieu crucial où se définit la personne, la pudeur conditionne l'épanouissement de la liberté : elle protège du regard étranger, elle dessine un espace exclusivement personnel sans empiéter sur celui du voisin, elle garantit les libertés individuelles et collectives. La pudeur cache l'image pour protéger l'authenticité de l'être. À l'inverse, la personne impudique rappelle ces guenons dont parlait Chateaubriand et qui grimpent au sommet des arbres, toujours plus haut, pour y montrer ce qu'elles devraient cacher. Que dire de la dictature de la transparence dans les mœurs actuelles ? peut-être faudrait-il promouvoir davantage le droit à sa propre image et instaurer celui de ne pas être informé de tout ! Le risque d'un manque de pudeur dans la vie sociale n'est évidemment pas limité à la presse ; il peut s'étendre, par exemple, à la manière de traiter les malades dans les hôpitaux ou à certains développements pervers de

<sup>107</sup> Saint Augustin, *Commentaire de la Première Épître de saint Jean*, IV, 9, in SCh (1994) 75, 238-239.

<sup>108</sup> Cf. Stéphane Seminckx, *La réception de l'encyclique « Humanae Vitae » en Belgique. Étude de théologie morale*, diss. université pontificale de la Sainte-Croix, Rome 2006, 388, qui se réfère à saint Jean-Paul II, Enc. *Veritatis splendor*, 1 en disant : « Avant de résider dans l'exercice de l'acte par la volonté, la liberté humaine se trouve d'abord dans la spécification de l'agir par la raison, comme dans sa cause. C'est pourquoi la liberté n'est vraie que si elle est "informée", "configurée" par la vérité sur le bien opérable, vérité qui est captée par la raison pratique comme un *praeceptum* ».

<sup>109</sup> Cf. Monique Seltz, *La pudeur, un lieu de liberté*, Buchet / Chastel, Paris 2003, 134 ; vid. aussi : 75, 84-86, 96, 104, 134.

la recherche scientifique. On a justement appliqué à la pudeur une belle expression que Jean-Paul II destina aux femmes : « sentinelle de l'invisible<sup>110</sup> ».

Alors peut-on parler de chasteté à ceux qui ne croient pas ? Certes, répondrais-je, sachant toutefois que sans la grâce divine il est plus difficile de grandir dans cette vertu si belle et si méconnue aujourd'hui. L'analogie du bateau à voile et des rameurs permet de mieux percevoir cela. Il faut ramer certes, et cela symbolise les vertus liées à l'effort personnel ; et si le vent des dons du Saint-Esprit souffle dans la voile, le bateau vogue plus vite et plus facilement. L'analogie comporte évidemment des limites, puisque même ramer serait impossible sans l'aide de Dieu<sup>111</sup>. J'ajouterai que *Humanae Vitae*, qui fut pour beaucoup une pierre d'achoppement comme du reste le Christ lui-même, a été pour certains l'occasion d'une vraie conversion : *Humanae Vitae* fut en effet perçue comme une preuve de la vérité et de la sainteté de l'Église catholique. L'enseignement de l'Église brise-t-il l'amour conjugal et l'harmonie familiale ? Notre époque, qui est celle de l'anti-conception, est aussi celle du divorce et de l'échec matrimonial. Point n'est besoin d'être croyant pour s'en apercevoir.

#### *Conclusion : des foyers lumineux et joyeux*

Les fondements et le contenu de l'enseignement de l'Église se situent bien au-delà de simples techniques. Comme « foyers-moniteurs » de la « Méthode Billings », l'une des voies qui permet une paternité responsable, vous savez ne pas perdre de vue l'essentiel : la bonté de Dieu et l'ouverture à la vie. L'expérience de nombreux prêtres et de beaucoup d'autres personnes est que, malgré les difficultés de la vie, les foyers qui vivent ce que l'Église enseigne sont plus facilement des « foyers lumineux et joyeux<sup>112</sup> », où l'on perçoit « la chaleur intime qui crée l'atmosphère familiale<sup>113</sup> » et dans lesquels la participation au pouvoir de Dieu qu'est la faculté d'engendrer se prolonge « par la coopération avec l'Esprit Saint afin d'aboutir à la formation d'hommes et de femmes authentiquement chrétiens<sup>114</sup> ». C'est l'immense mission éducatrice de la famille, un sujet essentiel qui excède les limites de cet exposé. Comme le dit saint Paul aux Philippiens, « c'est Dieu qui opère en vous le vouloir et le faire, selon sa bienveillante volonté » (Phil 2, 13). Dieu ne confisque pas la liberté humaine : il éclaire et soutient les foyers qui luttent sereinement pour incarner le message de *Humanae Vitae*, et dont le témoignage fortifie la fidélité des prêtres à leur vocation et à leur mission. Que la Vierge Marie, qui est la Mère du bel amour (cf. Si 24, 24), nous protège et nous accompagne sur ce chemin !

---

<sup>110</sup> Cf. Marguerite Léna, *Patience de l'avenir. Petite philosophie théologique*, Lessius, Bruxelles 2012, 77. Cf. Jean-Paul II, Homélie à Lourdes, 15 août 2004 : « [...] la mission particulière qui revient à la femme, à notre époque tentée par le matérialisme et par la sécularisation : être dans la société actuelle *témoin des valeurs essentielles* qui ne peuvent se percevoir qu'avec les yeux du cœur. A vous, les femmes, il revient d'être *sentinelles de l'Invisible* ! À vous tous, frères et sœurs, je lance un appel pressant pour que vous fassiez tout ce qui est en votre pouvoir pour que la vie, toute vie, soit respectée depuis la conception jusqu'à son terme naturel. La vie est un don sacré, dont nul ne peut se faire le maître ».

<sup>111</sup> Cf. Jean de Saint-Thomas, *Les dons du Saint-Esprit*, trad. de Raïssa Maritain, Téqui, Paris 1950.

<sup>112</sup> Saint Josémaria, *Quand le Christ passe*, 27.

<sup>113</sup> Ibidem.

<sup>114</sup> Ibidem.